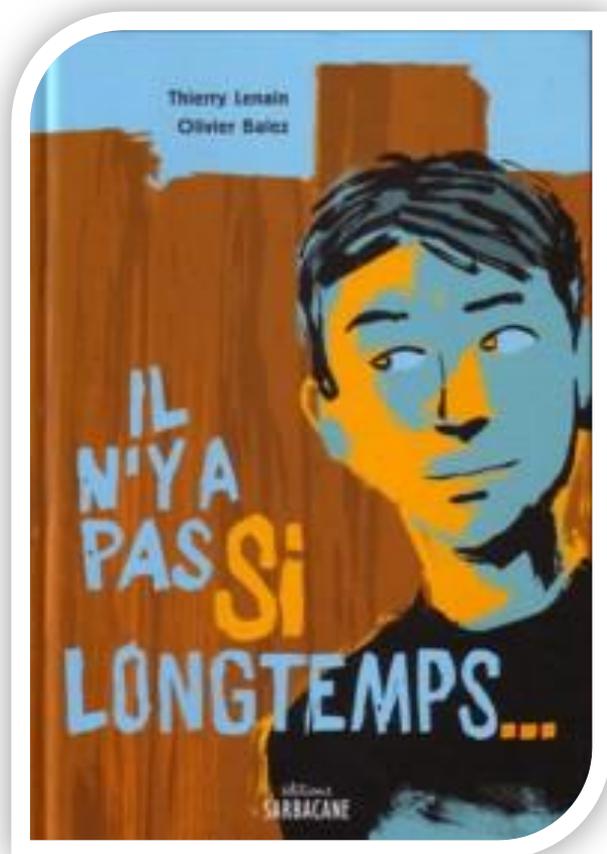


EGALITÉ FILLE-GARÇON



Où l'on parle de mixité et d'égalité.

L'objectif de cette séquence est avant tout d'interpeler les élèves sur l'égalité Homme-Femme. En effet, dans notre pays, *il n'y a pas si longtemps*, elle était quasiment inexistante.

Aujourd'hui, la situation est beaucoup plus satisfaisante.

L'activité plastique permettra de fixer l'avant et l'après et de constater concrètement l'évolution positive de notre société dans ce domaine.

Texte et images seront le support à de nombreux débats, à n'en pas douter...

IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS... EN FRANCE...

Titre de la séquence :		rituelle		Niveau : Cycle 3 (CM)
IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS...		punctuelle	✓	Nombre de séances : 2
Référence au SCC	Compétence 6 : Les compétences sociales & civiques : Respecter les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons.			
Compétences IO 19/06/08	Connaître les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : <i>le refus des discriminations de toute nature.</i>			
Repères de progressivité 05/01/12	Identifier quelques droits des enfants et pouvoir les illustrer par des exemples : <i>être égaux en droits (filles, garçons, quelle que soit leur origine ou celle de leurs parents).</i> ⇒CE2			
Autre(s) domaine(s) disciplinaire(s) engagé(s)	Maîtrise de la langue Arts visuels	Compétences mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et comprendre un texte (album) • Débattre, confronter son point de vue • Créer une œuvre à visée expressive 	
Déclencheur / Inducteur	Album : « Il n'y a pas si longtemps » de Thierry Lenain, illustré par Olivier Balez Editeur : Sarbacane			

Séance 1 : LITTÉRATURE			
Objectif(s) de la séance		-Lire et comprendre un texte de la littérature de jeunesse -Repérer des informations explicites et en inférer de nouvelles. -Participer à un débat sur un texte en confrontant son interprétation à d'autres de manière argumentée.	
Durée	forme de travail	Etapes de la démarche et déroulement (Réactions attendues des élèves)	Support / Documents
5'	Groupe Classe	<p>Mise en route : S'installer confortablement en BCD ou dans le coin regroupement de la classe. <i>« Aujourd'hui je voudrais partager avec vous un album de Thierry Lenain illustré par Olivier Balez. Avant de commencer, sachez que toutes les informations qu'il contient sont exactes... Sachez qu'en France, il n'y pas si longtemps... »</i></p>	L'album
10'		<p>Lecture du maître (les images sont montrées). ➤ Les élèves écoutent en silence et sont invités à garder leurs réflexions pour plus tard.</p>	
15'		<p>Recherche collective : <i>« Quelle est l'information qui vous a le plus surpris ? Il faut en choisir une seule, je vous laisse un instant pour choisir. »</i> ➤ Les élèves relèvent une à une diverses informations du texte. Le professeur laisse le débat s'installer. Il intervient peu, il explicite rapidement la question de l'avortement au besoin.</p> <p><i>« A cette époque, valait-il mieux être un homme ou une femme ? »</i> ➤ Les élèves donnent leur avis, argumentent à partir d'exemples du livre, débattent entre eux.</p>	
10'	Ind	<p>Recherche individuelle : <i>« Je vous propose de faire le point sur la situation en France au jour d'aujourd'hui. A votre place, complétez le tableau. »</i> ➤ Les élèves transposent les situations du livre à l'heure actuelle, à partir de leur expérience et leur vécu.</p>	Fiche 1 : tableau
5'	Gp Classe	<p>Mise en commun. NB : Attention à traiter avec bienveillance les réponses dissonantes.</p>	
10'		<p>Structuration et trace écrite. <i>« Quelles conclusions peut-on tirer de ce tableau ? »</i> ➤ Verbaliser l'amélioration de la condition féminine. <i>« A votre avis, comment ce changement a-t-il été possible ? »</i> ➤ Grâce à des lois !</p> <p>Trace : De nos jours en France, une femme possède exactement les mêmes droits qu'un homme. Les lois sont là pour affirmer et construire cette égalité entre les hommes et les femmes. Par exemple, les femmes ont le droit de vote depuis 1944.</p>	

Séance 2 : Arts visuels			
Objectif(s) de la séance		<p>-« Lire » une image, décrire, analyser, comprendre. -Acquérir des savoirs et des techniques spécifiques (collage et dessin). -Réaliser des œuvres à visée expressive.</p>	
Durée	forme de travail	Etapes de la démarche et déroulement <i>Réactions attendues des élèves</i>	Support / Documents
Avant la séance		<p><i>Avant l'arrivée des élèves, au dos du tableau, le professeur a recréé l'illustration du vote en noir et blanc, à partir de l'agrandissement de la photocopieuse (découpage de chaque élément pour les rendre indépendants et mobiles)</i></p>	Matériel pour le tableau (voir ci-contre)
5'	Groupe classe	<p>Mise en route : Lecture d'image. <i>« Reconnaissez-vous cette image ? »</i> ➤ Réinvestissement de l'album, titre, auteur, illustrateur. <i>« Que nous raconte cette image ? »</i> ➤ Explicitation du message, les femmes ne votent pas. <i>« Quels sont les éléments qui nous montrent tout cela ? »</i> ➤ Les bouches, l'urne, les bulletins de vote, l'isoloir...</p>	
10'		<p>Recherche collective : Le maître affiche une grande feuille jaune. <i>« Quittons le noir et blanc du passé pour revenir au monde actuel en couleur. Est-ce que la situation est encore la même de nos jours ? »</i> ➤ Réactivation des connaissances. <i>« Ont-elles seulement le droit de voter ? »</i> ➤ Possibilité de se présenter, de militer, d'être élue... <i>« A quoi va ressembler la nouvelle image ? Que va devenir ce personnage par exemple ? » (le professeur décroche un des personnages féminins)</i> ➤ A tour de rôle les élèves viennent aimer les éléments de manières différentes. ➤ Très vite, le besoin de dessiner certaines parties se fait sentir, aussi le maître fournit des feutres.</p>	Une affiche couleur
40'	ind	<p>Recherche individuelle : <i>« Je vais vous distribuer à chacun un fond de couleur et une illustration tirée du livre. En pratiquant le collage/dessin, vous allez rétablir la situation actuelle. »</i></p> <p>Conclusion : Au fur et à mesure, le professeur affiche les productions au tableau, par petits groupes en regard de l'illustration initiale. Les élèves ayant terminé leur travail sont invités à produire des affiches : <i>« Il n'y a pas si longtemps en France »</i> <i>« Aujourd'hui en France »</i> + certains extraits de textes de lois en rapport direct en vue d'une exposition dans les couloirs de l'école.</p> <p><u>VARIANTE OU PROLONGEMENT (sur le même principe) :</u> A partir de l'image de la femme p13, montrer que les femmes ont désormais accès à tous les lieux, tous les métiers..</p>	<p>Papiers couleurs Photocopies de certaines illustrations</p> <p>Fiche 2</p>

Complète :

<i>Avant en France</i>	<i>Aujourd’hui en France</i>
<i>Le droit de vote est réservé aux hommes.</i>
<i>Il y a une école de garçons et une école de filles.</i>
<i>Certains lieux sont interdits aux femmes.</i>
<i>Certains habits sont interdits aux femmes.</i>
<i>Une femme doit avoir l’accord de son mari pour travailler.</i>
<i>Une femme doit avoir l’accord de son mari pour ouvrir un compte à la banque.</i>

Je retiens :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fiche 2 : Les textes de lois à recopier.

- 1850 La loi Falloux oblige les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école primaire spéciale pour les filles.
- 1863 Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, crée les cours secondaires pour jeunes filles, jusque-là interdits.
- 1881 Loi autorisant les femmes à ouvrir un livret de Caisse d'épargne sans l'autorisation de leur époux
- 1882 Lois Jules Ferry : l'école primaire est obligatoire et gratuite pour les filles comme pour les garçons.
- 1907 La femme mariée qui travaille a le droit de disposer de son salaire (mais pas de gérer ses autres biens).
- 1924 L'enseignement secondaire est le même pour les filles que pour les garçons.
- 1944 Une ordonnance d'Alger accorde aux femmes le droit de vote et le droit d'éligibilité. Les femmes sont admises dans les jurys d'assises
- 1946 Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes.
- 1965 Réforme du régime matrimonial de 1804 : la femme peut gérer ses biens, ouvrir un compte en banque, exercer une profession sans l'autorisation de son mari.
- Années 1960 Peu à peu les écoles primaires deviennent mixtes.
- 1965 L'enseignement technique est ouvert aux filles.
- 1970 La mère devient l'égale du père en matière d'autorité parentale.

Fiche 2 : Les textes de lois à recopier.

- 1850 La loi Falloux oblige les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école primaire spéciale pour les filles.
- 1863 Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, crée les cours secondaires pour jeunes filles, jusque-là interdits.
- 1881 Loi autorisant les femmes à ouvrir un livret de Caisse d'épargne sans l'autorisation de leur époux
- 1882 Lois Jules Ferry : l'école primaire est obligatoire et gratuite pour les filles comme pour les garçons.
- 1907 La femme mariée qui travaille a le droit de disposer de son salaire (mais pas de gérer ses autres biens).
- 1924 L'enseignement secondaire est le même pour les filles que pour les garçons.
- 1944 Une ordonnance d'Alger accorde aux femmes le droit de vote et le droit d'éligibilité. Les femmes sont admises dans les jurys d'assises
- 1946 Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes.
- 1965 Réforme du régime matrimonial de 1804 : la femme peut gérer ses biens, ouvrir un compte en banque, exercer une profession sans l'autorisation de son mari.
- Années 1960 Peu à peu les écoles primaires deviennent mixtes.
- 1965 L'enseignement technique est ouvert aux filles.
- 1970 La mère devient l'égale du père en matière d'autorité parentale.

Quelques illustrations.



Le vote des femmes par le petit Gilles (37 ans ½, CM1)